

CONDITIONS GENERALES D'ACCES ET DE PRATIQUE DANS LA SAE DU CENTRE NATIONAL FFCAM L'EYCHAUDA A PELVOUX

NOM : Prénom :

Né(e) le : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : VILLE :

Avertissement : l'escalade est une activité à risques. Tout utilisateur de la salle prendra toutes les précautions requises pour assurer sa sécurité et celle des tiers.

L'accès à la salle est organisé par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM), représentée par son responsable salarié du service des centres de montagne de Pelvoux. Elle est ouverte au public selon un planning tenu à jour par le service des centres de montagne en fonction des "Modalités d'accès" éditées par la Fédération. Le personnel salarié FFCAM du service se réserve le droit de refuser l'accès à la salle en cas de sur-fréquentation et de modifier les horaires d'ouverture de la salle en cas de nécessité.

Article 1 : Il est rappelé que l'accès aux infrastructures en hauteur comporte des risques, dont la mise à disposition du public implique de celui-ci une parfaite connaissance des techniques de sécurité ou un encadrement qualifié pour la formation. Il est précisé que l'utilisation des infrastructures de la salle (murs d'escalade et plateformes d'entraînement), s'effectue nécessairement en premier de cordée. Les cordes ne sont pas mises à disposition des usagers. Une parfaite connaissance des méthodes de manœuvres de cordes et de sécurité est exigée. Au delà de la première dégaine (mousqueton), l'utilisation de matériel adapté est obligatoire ; la pratique en solo est interdite. Lors d'une ascension, il est impératif de mousquetonner successivement toutes les dégaines d'une voie. Seuls les mousquetons inox des relais (chaîne du sommet des voies) ou la barre fixe du secteur initiation peuvent servir pour l'escalade en second (moulinette). Seules les cordes d'un diamètre supérieur à 9,4 mm et d'une longueur minimum de 30 m doivent être utilisées. Pour l'encordement, le double nœud en 8 est systématiquement effectué sur le bout de la corde opposé au grimpeur. L'assurage à la taille et l'assurage assis sont formellement interdits. L'escalade en moulinette doit impérativement être effectuée la corde passée dans les 2 mousquetons du sommet de la voie. La FFCAM ne peut en aucun cas garantir la sécurité des usagers évoluant de façon autonome dans cette salle.

Seule l'utilisation de magnésie liquide ou les « Eco-balls » est tolérée. Tous les utilisateurs de magnésie volatile se verront interdire l'accès à la salle.

L'utilisation des infrastructures se fait exclusivement en chaussons d'escalade ou tennis à semelle plane.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou vol de matériel dans l'enceinte des bâtiments.

Il est strictement interdit de fumer dans les bâtiments.

Article 2 : Les usagers pratiquent les activités dans la salle sous leur pleine et entière responsabilité. La FFCAM décline toute responsabilité en cas de dommage corporel dû à une méconnaissance des techniques d'assurance, des règles de sécurité, ou encore à la pratique d'activités sur des structures équipées à un niveau de difficulté très supérieur à celui habituellement pratiqué par l'intéressé.

L'accès à la salle pour les mineurs s'accomplit sous la responsabilité exclusive des encadrants désignés dans le cadre d'un stage ou des parents ou représentants légaux dans les autres cas. Dans les autres cas, les mineurs de moins de 16 ans ne pourront être admis dans la salle d'activités.

Article 3 : Les débutants et les grimpeurs inexpérimentés ne pourront agir que sous le contrôle d'un grimpeur expérimenté ou diplômé.

Je soussigné, déclare accepter sans aucune réserve après en avoir pris connaissance, les conditions générales applicables à l'accès aux infrastructures (mur d'escalade, pan et plateformes) de la salle artificielle d'escalade du Centre national FFCAM l'Eychauda à Pelvoux. **Pour les non adhérents à la FFCAM, je déclare sur l'honneur être titulaire d'une assurance en responsabilité civile et individuelle pour la pratique de l'escalade en salle.**

Je reconnais en avoir reçu un exemplaire.

A Pelvoux., le

Signature